

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

CAFÉS TAINÉ
2 RUE DE PICARDIE
60190 ARSY

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises
Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3001 - CAFE 100% ARABICA X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	58,83	2	30%	82,36
3002 - CAFE 100% ARABICA SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	59,73	2	30%	83,62
3005 - ESPRESSO X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	64,95	2	30%	90,93
3006 - ESPRESSO SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	65,85	2	30%	92,19
3026 - CAPPUCCINO SUCRE (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	70,36	1	30%	49,25
3090 - CAFE NOIR X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	57,92	1	30%	40,54
3091 - CAFE NOIR SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	59,72	1	30%	41,80

Conditions de règlement:	Règlement à 30 jours	Total HT	480,69
		Total TVA 5,5%	26,44
		Total TTC	507,13
Mode de règlement:	Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)	Payé	507,13
		Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
09/08/2025	507,13	Ordre de prélèvement	T250804

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)